

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1)
1	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 8N° SIRET 3 2 8 6 8 6 5 1 4 0 0 0 7 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LSE 2008

ADRESSE (voie)

5, BOULEVARD DE CRETEIL BATIMENT 10 BATIMENT 10

CODE POSTAL

94100

VILLE

SAINT MAUR DES FOSSES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sousscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032